

à être reçu sans pouvoir être refusé ; que si un fils de M. Chaigneau remplissait cette place avec la condition d'être habillé suivant la mode du pays, les anciennes fonctions de son père serviraient de prétexte au roi pour repousser la demande des Anglais et des autres puissances.

J'embarquerai M. Chaigneau sur la *Favorite* pour le porter à Java d'où sans doute il se dirigera sur la France ; il n'est pas convenable qu'il reste ici, d'autant plus que le grand mandarin a refusé de nouveau et positivement de recevoir la lettre dont il est porteur.

## LXXIII

*A Monsieur le Ministre des affaires étrangères à Paris<sup>1</sup>.*

Paris, le 20 juin 1832.

MONSIEUR,

C'est à regret que je vous confirme aujourd'hui le triste résultat de la dernière mission qui m'a été confiée pour la Cochinchine. Vous aurez vu par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser de Tourane, le 31 décembre 1830, qu'à cette époque encore je conservais l'espoir de remplir le but du gouvernement, me trouvant appuyé de la médiation de M. le commandant de la Corvette la *Favorite*. En effet l'apparition de ce bâtiment sur la rade de Tourane semblait devoir renforcer toutes mes démarches ; mais les mandarins cochinchinois ont appris avec surprise et j'ai vu moi-même avec chagrin que M. Laplace n'était porteur d'aucune dépêche qui l'autorisât à supporter officiellement ma mission. Loin de là, cet officier avait l'ordre de visiter le

<sup>1</sup> L. a. s.